

Intitulé :	<i>Suivi scientifique du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain »</i>
Résidence administrative :	MONTEREAU-SUR-LE-JARD (77950)

Présentation de la structure

La Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDAAPPMA 77), structure associative départementale, régie par le Code de l'Environnement et ayant le caractère d'établissement d'utilité publique, a pour mission l'encadrement et le développement de la pêche de loisir, l'éducation à l'environnement, la préservation et la restauration du milieu aquatique du département. La FDAAPPMA 77 est également animatrice de 3 sites Natura 2000 de type « rivière » en Seine-et-Marne.

Description du stage

Contexte

Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « Rivières du Loing et du Lunain », la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique réalise le suivi des espèces et habitats d'intérêt communautaires présents sur le site, listés ci-dessous :

Espèces d'intérêt communautaires :

- 4 espèces piscicoles : le chabot fluviatile (*Cottus perifretum*), la lamproie de Planer (*Lampetra planeri*), la bouvière (*Rhodeus amarus*) et la loche de rivière (*Cobitis taenia*)
- 1 espèce de mollusque : la mulette épaisse (*Unio crassus*)
- 2 espèces d'odonates : agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) et la cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*)

Habitats d'intérêt communautaire :

- Forêt alluviale
- Mégaphorbiaie
- Rivière à renoncule
- Prairie maigre de fauche

Objectif et contenu du stage

Quatre objectifs ont été définis :

- ✓ Objectif 1 : Synthèse des connaissances sur le suivi des habitats d'intérêt communautaire, ciblage des zones à forts enjeux et définition d'un protocole pour le suivi 2023 en se basant sur ce qui a déjà été fait¹.
- ✓ Objectif 2 : Suivi des populations piscicoles par pêches électriques, traitement et analyse des résultats.
- ✓ Objectif 3 : Suivi des populations de mulette épaisse sur le Lunain par la technique de l'ADN environnemental.
- ✓ Objectif 4 : Suivi des populations d'odonates (agrions de Mercure), traitement et analyse des résultats.

¹ Référence : PINON MP., DESHAYES A., (2012) - Document d'objectifs FR1102005 « Rivière du Loing et du Lunain ». Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. 232p.

Le / la stagiaire, encadré par la chargée d'études Natura 2000 de la Fédération de pêche, valorisera ses résultats à travers la rédaction de son mémoire de fin d'étude (méthodologie, résultats et analyses) et des fiches de proposition d'actions.

Le / la stagiaire pourra être également amené(e) à participer à des réunions avec les différents acteurs et partenaires concernés par ce projet.

De plus, il /elle aura la possibilité de participer à d'autres missions (inventaires frayères, prospections écrevisses...) de la FDAAPPMA 77.

Profil recherché

Le / La candidat(e) recherché(e) devra être en formation en environnement (niveau bac + 5).

Il / Elle devra notamment :

- ✓ avoir de solides connaissances en écologie et hydrobiologie ;
- ✓ savoir utiliser le logiciel de SIG Qgis ;
- ✓ savoir analyser et valoriser les données (outils statistiques, base de données...) ;
- ✓ avoir une aisance rédactionnelle et une bonne capacité de synthèse ;
- ✓ être autonome et organisé ;
- ✓ avoir le sens de l'observation, de la rigueur et la capacité de travailler en équipe ;
- ✓ avoir le goût pour le travail de terrain ;
- ✓ être titulaire du permis B.

Conditions de stage

Durée de stage : 6 mois

Date de début de stage : mars-avril 2023

Indemnité de stage : montant réglementaire

Lieu de travail : Basé au siège de la Fédération à Montereau-sur-le-Jard

Déplacements : sur le département de Seine-et-Marne (véhicule de service à disposition)

Lors des missions de terrain, les frais de repas et de déplacement seront pris en charge.

Candidature

Les personnes intéressées devront adresser leur candidature (CV détaillé et lettre de motivation) par courriel (natura2000@federationpeche77.fr) à M. Philippe GAVELLE, Président de la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

Date limite de dépôt : 31 janvier 2023

Date d'entretien : 1^{ère} quinzaine de février 2023